Chili : incendies de forêt et répression, le legs du modèle forestier industriel

L'année a commencé en flammes au Chili. La presse nationale et internationale a divulgué de l'information sur les incendies dévastateurs qui ont éclaté dans plusieurs régions du pays, comme l'Araucanie et le Bío Bio, dans le centre-sud chilien. Dans ces régions où s'étendent plus de trois millions d'hectares de plantations d'arbres exotiques, plus de deux millions, plantés surtout de pins et d'eucalyptus, appartiennent aux entreprises forestières Arauco et Mininco et ont été touchés par le feu.

Pour les défenseurs de la monoculture industrielle d'arbres à croissance rapide, le Chili est le « pays vedette ». L'État chilien a encouragé cette affaire, non seulement par l'octroi d'importants subsides, mais aussi avec un fort soutien militaire, nécessaire et utilisé pour faire face au conflit foncier que le système a déclenché avec le peuple Mapuche, car les plantations ont occupé des terres qui lui appartenaient depuis toujours.

En plus du conflit territorial avec les Mapuche, la monoculture industrielle d'arbres a eu des conséquences dramatiques. À maintes reprises, il a été dénoncé que ces plantations ont remplacé la forêt indigène, provoquant la disparition de plantes médicinales et alimentaires, ainsi que d'espèces animales ; elles ont favorisé la sécheresse et diminué les réserves hydriques superficielles et souterraines, car il s'agit d'arbres à forte consommation d'eau ; elles ont pollué des écosystèmes par l'utilisation généralisée de pesticides ; elles ont encerclé des communautés rurales et détruit des chemins à cause de la circulation de machines lourdes ; elles se sont substituées à des champs d'élevage et de culture, portant atteinte à la souveraineté alimentaire ; elles ont violé des sites sacrés ; elles ont contribué à augmenter la pauvreté et la migration.

À présent, la vague d'incendies met en lumière la fragilité que comporte la monoculture. Le directeur de Mapuexpress, Alfredo Seguel, fait remarquer que les entreprises forestières sont responsables de la succession d'incendies, car elles ont introduit des espèces exotiques, comme le pin et l'eucalyptus, qui créent de véritables déserts. Seguel révèle en plus que les endroits où les incendies ont éclaté sont les mêmes où s'est répandue Sirex noctilio, une guêpe qui attaque les pins et provoque leur mort, augmentant ainsi le danger que les plantations deviennent des foyers d'incendie.

Malgré cela, la réaction officielle a consisté à soutenir encore les entreprises forestières, accusant de la tragédie les organisations mapuches et prenant contre elles des mesures de répression.

La Commission éthique contre la torture (CECT-Chili) a adressé au président Piñera une lettre ouverte, où elle manifeste son inquiétude à propos des opérations policières contre les communautés mapuches. Elle conteste aussi le fait que l'on invoque la loi antiterroriste nº 18.314, adoptée pendant la dictature militaire de Pinochet pour réprimer l'opposition. La Commission déclare que cette loi « ne répond pas aux normes internationales en matière de droits de l'homme et s'oppose aux garanties minimales que doit offrir tout procès », et que « son utilisation arbitraire et discriminatoire pendant la décennie passée a servi à stigmatiser » le peuple Mapuche.

L'empire des plantations industrielles d'arbres est en train de s'écrouler, annonce Alfredo Seguel. Comme tout empire, face à la crise il réagit par la violence et la criminalisation de l'opposition. Néanmoins, le peuple Mapuche continue de résister pour défendre ses territoires.

ANAMURI, une organisation de femmes indigènes chiliennes, appelle à se solidariser avec la communauté paysanne de Quillón, dans la région de Bío Bio. Dans cette communauté entourée de plantations de pins et d'eucalyptus, les maisons et les cultures ont été ravagées par les incendies de forêt. Pour apporter une contribution, veuillez écrire à secretariag@anamuri.cl, visiter le site web d'ANAMURI (http://www.anamuri.cl), ou téléphoner au numéro +562 672 0019.

Article fondé sur des informations tirées de : “Chile: la caída del imperio forestal”, Alfredo Seguel, janvier 2012, Mapuexpress.net, http://www.mapuexpress.net/?act=news&id=8057; “Carta al Presidente Piñera”, Comisión Ética contra la Tortura (CECT-Chile), enero de 2012, http://notascect.wordpress.com/2012/01/09/carta-al-presidente-pinera-2/.